

lité par une Porte de derriere. Que s'il sortoit publiquement, le Cortège des Clients se repandoit au tour de sa Chaise ou de sa Litiere. Le zele des uns se signaloit à écarter la foule; celui des autres à se tenir le plus prêt du Patron, à le voir & à en être vû. Generalement parlant un inferieur ne manquoit point à se lever quand un Grand paroïssoit dans quelques Assemblées, à se tenir découvert en sa presence, à lui laisser la place du milieu, qui étoit la plus honorable, à lui donner la droite en marchant avec lui, à s'arrêter quand il passoit, à lui laisser le chemin libre, & le haut du pavé quand il le rencontroit dans les rues.

Si l'on rendoit une visite, il falloit se faire annoncer sous une certaine formale, & être admis dans la Chambre par une espede d'Introducteur en titre d'office. On n'étoit dispensé de cette contrainte que par les droits d'une grande familiarité, ou par le privilege de certains jours solemnels, comme étoit le premier de Janvier, & celui de la naissance du Patron; parce qu'alors il s'offroit de lui-même aux complimens de tout le monde. Il est inutile de parler des attentions ordinaires en ces occasions, soit pour l'exterieur, qui devoit être propre & composé, soit pour les bienséances de la conversation dont Ciceron a donné de si sages loix dans le premier livre de ses Offices.

Les repas n'étoient pas moins soumis aux Regles de l'urbanité, que les autres Actions de la vie, & les Loix établies à cet égard, sont trop connûes pour les rapporter ici. Si l'on avoit l'honneur de traiter un Grand, on lui